REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°047/2025

A LA SOCIETE HEVI FACILITIES

Après avoir reçu le contrat du marché n° 01B/2018, conclu avec le Ministère de l'Agriculture, pour un montant total hors taxe de dollars américains six cent trente mille cinq cent quarante-neuf, sept centimes (USD 630 549,7) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatre mille quatre cent treize, quatre-vingt-cinq centimes (USD 4 413,85), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 05/03/2025.

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

Me. Ch... YEMBE MBAU
Directeur Général